

FINANCES LOCALES

2015-2016, VOTRE ARGENT

Un dossier pour comprendre la construction du budget 2016 soumis à une baisse des recettes et les priorités retenues

Dossier réalisé par Elsa Dimicoli

D'ici 2017, l'État va retirer 11 milliards d'euros aux collectivités locales. Selon l'Association des maires de France, près de 28 milliards d'euros en cumulé manqueront au final dans les caisses des régions, des départements et des communes. Comment boucler un budget en équilibre dans ces conditions ?

La baisse des dotations de l'État est un coup de massue pour les collectivités territoriales. À Montreuil, l'accumulation des baisses année après année, de 2014 à 2017, s'élève à un manque de 25,5 millions d'euros. Mais le constat est identique dans tout le reste du département. Le conseil départemental perd ainsi 22 millions d'euros en 2016. Depuis 2015, la dotation globale de fonctionnement versée par l'État à la Seine-Saint-Denis a chuté de 57 millions d'euros. Pourtant, dans le même temps, les besoins des habitants explosent. Le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) a dépassé les 100 000 cette année. Face à cet étranglement, le département est contraint, lui aussi, de revoir certaines de ses interventions. Résultat, plusieurs aides aux communes s'assèchent progressivement. Les subventions départemen-



GILLES DELBOS



JEAN-LUC TABUTEAU



VERONIQUE GUILLEN



VERONIQUE GUILLEN

Priorité à l'éducation, l'aménagement de l'espace public, la propreté, au sport, la santé (100 000 actes sont effectués dans les cinq centres de santé de la ville) et à l'emploi (photo du Forum 2016).

tales versées aux crèches municipales vont par exemple être de nouveau réduites cette année. Pour Montreuil, ce sera un manque de près de 600 000 euros. « Nous sommes le dernier maillon de la chaîne », explique Philippe Lamarche, adjoint au maire, en charge des finances. « Nous subissons un effet domino. En réalité, le problème est plus large que la baisse des dotations de l'État. C'est l'ensemble de la poli-

tique de rigueur et d'austérité appliquée au territoire qui nous impacte. »

LA LEVÉE DE BOUCLIERS

Face à cette situation, la colère monte, en particulier en Seine-Saint-Denis. Avec les élus de Tremblay-en-France, Aubervilliers, Villetaneuse, Saint-Denis, la Courneuve et Stains, Patrice Bessac, maire de Montreuil a participé en février à une réunion pour

exiger l'arrêt de ces politiques. Et cette levée de boucliers dépasse les frontières du département. L'Association des maires de France a ainsi organisé en septembre dernier une journée de mobilisation des maires les appelant à sortir leurs écharpes d'élus pour manifester avec les habitants contre la baisse des dotations. À Montreuil, un rassemblement des habitants a eu lieu devant la mairie. Quelque

2000 pétitions ont été signées depuis par les Montreuillois pour demander que l'État rembourse son dû.

En janvier dernier, près de 20 000 communes avaient adopté, dans le cadre de l'action conduite par l'AMF, une délibération pour contester ce rationnement.

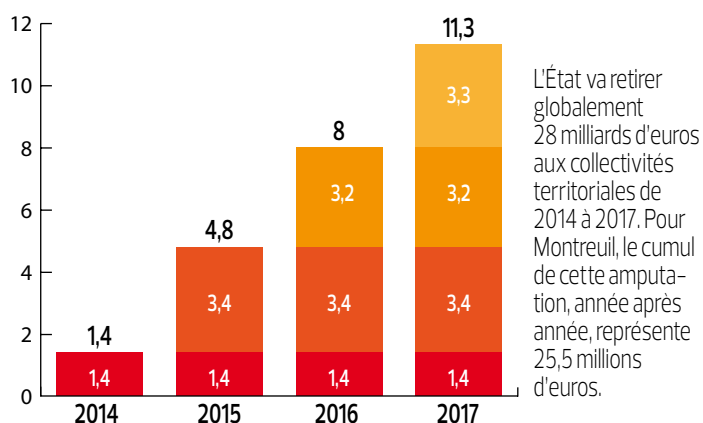
UNE SITUATION INÉDITE

Mais le gouvernement continue de faire la sourde oreille et maintient le cap de sa politique. Selon lui, cette cure d'austérité doit servir à financer une « relance de l'économie ». Résultat : le taux de chômage reste accroché à la barre des 10 %.

Si l'efficacité de ces politiques n'est pas prouvée, à l'inverse les conséquences qu'elles produisent sur la vie locale sont très concrètes. À l'heure du vote des budgets locaux, la baisse des dotations de l'État place les communes face à des choix cornéliens. Présenter un budget en déséquilibre est illégal pour les collectivités, contrairement à l'État qui peut accumuler les déficits. La feuille de route adoptée par le conseil municipal doit chaque année faire correspondre dépenses et recettes. « Nous sommes confrontés à une situation qui n'existe pas depuis la fin de la dernière guerre », analyse Philippe Lamarche. Et d'ajouter : « nous devons expliquer où sont les responsabilités de ces politiques. » ■

25,5 millions d'euros de baisse cumulée de dotations entre 2014 et 2017

chiffres en millions d'euros



Ce qu'ils en disent...



GILLES DELBOS

Jean-Claude Pallard, retraité d'EDF

Je suis contre la baisse des dotations de l'État. Pour ne pas que les impôts augmentent, il faudra faire des coupes dans le budget des services publics. La ville a pourtant des besoins sociaux très importants. Dans mon quartier de Bel-Air, un centre social a ouvert ses portes fin 2015. On attendait ça depuis de nombreuses années. J'espère à présent qu'il aura les moyens suffisants pour fonctionner.



VERONIQUE GUILLEN

Marie-France Verhilles, membre du conseil de quartier, La Noue - Clos-Français

La politique de baisse des dotations est scandaleuse. Cette situation touche d'ailleurs beaucoup de villes. Cela me met en colère. Il faut que ça bouge comme sur la « loi travail ». Autour de moi, les gens sont révoltés par la politique nationale. Les moyens baissent alors que la population augmente. Cette situation pose de sérieux problèmes, notamment aux plus pauvres, alors qu'il y a un grand besoin de services publics.



D.R.

Claude Riffault, secrétaire adjoint de l'association « Parlons-en »

Notre association de soutien scolaire, créée en 1990, fonctionne depuis le début grâce à une subvention de la commune. Sans ces sommes, nous ne pourrions pas proposer l'accompagnement des enfants dans le quartier de la cité de l'Espoir. Cette année, nous avons demandé une subvention exceptionnelle afin d'organiser une sortie. L'idée est de récompenser les efforts des enfants. Sans cet argent, nous ne pourrions pas concrétiser cette initiative.

Voici comment votre argent a été utilisé en 2015...

Enfance, jeunesse, espaces publics, sport... Malgré la baisse des dotations de l'État, Montreuil résiste. La Ville a investi l'an dernier 33,8 millions d'euros dans les services publics locaux. Retour sur les principales réalisations de 2015.

SCOLAIRE
6,4 MILLIONS D'EUROS

La ville s'est engagée en 2015 dans de nombreux travaux de rénovation et d'entretien des écoles pour un montant de 4,1 millions d'euros. Amélioration de l'isolation thermique, rénovation des sols endommagés et des installations électriques : plusieurs établissements ont été passés au peigne fin. Les écoles Anne-Frank et Romain-Rolland ont notamment été désamiantées après plusieurs mois de travaux. L'école Paul-Bert a quant à elle servi de site pilote en matière de mise en accessibilité de locaux scolaires pour les enfants en situation de handicap. La réfection des toitures et l'amélioration de la sécurité aux abords des écoles ont aussi été prioritaires. Illustration à l'école Estienne-d'Orves, où les agents des ateliers municipaux ont sécurisé l'accès de l'établissement *via* notamment la rénovation des grilles d'enceinte, l'élargissement du parvis, la création d'une entrée sécurisée pour piétons... En 2015, plusieurs cours d'école ont aussi fait peau neuve pour un budget de 488 000 euros. Exemple, à



Onze mille enfants en maternelles et primaires, cent mille actes médicaux dans les centres de santé : des chiffres qui donnent la mesure de l'importance du travail municipal dans ces domaines.

Jules-Ferry, où la rénovation a été conduite en concertation avec les élèves. La cour de l'école Méliès a bénéficié de travaux conséquents de réaménagement qui se poursuivront l'été prochain. L'année 2015 a aussi été marquée par l'arrivée de plusieurs tableaux numériques dans les 23 écoles élémentaires de la ville. Enfin, sept nouvelles classes ont ouvert. Ce chiffre reste cependant en dessous des besoins. La mobilisation se poursuit donc pour la rentrée 2016 où 17 ouvertures s'annoncent nécessaires.

ESPACES PUBLICS
14,3 MILLIONS D'EUROS

Cadre de vie et aménagement de l'espace public à Montreuil ont été au cœur des investissements engagés par la Ville en 2015. À commencer par la rénovation urbaine des quartiers classés « politique de ville » comme celui de Bel-Air. L'aménagement de la rue

Anatole-France a ainsi mobilisé 900 000 euros, et l'aménagement de la place du château d'eau, 1 700 000 euros. Cette année a aussi célébré, en octobre dernier, après plus de dix ans de travaux, la rénovation de ce quartier fort de 7 000 habitants. La rénovation urbaine du quartier de La Noue a avancé avec la démolition d'un parking (350 000 euros). Autre sujet : la minéralisation des pieds d'arbres, permettant une meilleure circulation piétonne sur les trottoirs, avec un budget de

600 000 euros. 450 pieds ont été concernés cette année. Au-delà, les déplacements ont été mis à l'honneur avec le financement de dix stations Autolib' pour un coût de 600 000 euros. À l'instar de plusieurs communes voisines de Paris comme Bagnolet, les Lilas ou encore Pantin, les Montreuillois bénéficient désormais en libre-service de la location de voiture électrique. L'extension de la zone 30 pour le Centre-ville a aussi été installée grâce à un investissement de 200 000 euros.



GILLES DELBOS

Enfin, près d'un million d'euros ont été mobilisés pour financer des travaux de proximité à la suite d'arpentages.

SPORT
2,9 MILLIONS D'EUROS

La rénovation du stade Jean-Delbert dans le quartier Bel-Air – Grand-Pêcheurs a mobilisé en 2015 toutes les attentions avec un budget de 1,18 million d'euros. Un enjeu de taille pour la ville alors que cet équipement accueille tous les pratiquants et les groupes scolaires ainsi que le prestigieux meeting international d'athlétisme qui vont pouvoir bénéficier à présent d'une structure rénovée. Au programme : les équipements d'athlétisme passent de deux à quatre aires de saut pour faciliter la pratique du triple saut et du saut en longueur. La piste d'athlétisme a été améliorée pour atteindre l'homologation nécessaire aux compétitions de haut niveau. Pour faciliter l'organisation d'événements sportifs, les portails d'accès au stade ont aussi été changés. Enfin, le terrain de foot a été agrandi. ■

3,34 millions d'euros consacrés à la santé des Montreuillois

Bien que cette compétence ne soit pas celle de la commune, Montreuil s'engage pour la santé des habitants. La ville a ainsi dépensé 6 260 560 euros en investissement et fonctionnement sur cette question. L'activité des centres de santé et les subventions dont bénéficie la commune ont dans le même temps permis de dégager 2 920 484 euros. Au final, Montreuil assume un coût net de 3 340 076 d'euros pour la santé de ses habitants.

Dans le détail, les cinq centres de santé de la ville accueillent chaque année près de 100 000 consultations. 120 emplois dont 83 soignants font fonctionner ces services. La municipalité

aide aussi à l'installation des médecins libéraux dans les quartiers.

Outre la santé, Montreuil œuvre aussi pour l'emploi, bien que cette compétence ne relève pas non plus de son champ d'action. Avec un taux de chômage à 18 %, qui atteint 35 % chez les jeunes, la majorité municipale a décidé d'agir concrètement pour aider les habitants de la ville. La commune a ainsi accueilli le 29 septembre dernier, le Forum de l'emploi, organisé en partenariat avec l'intercommunalité d'Est Ensemble. Cet événement a permis de mettre en contact direct les employeurs avec quelque 900 Montreuillois en recherche de travail. ■

Qui prélève les impôts locaux ?

Les impôts locaux sont composés de la taxe d'habitation ainsi que de la taxe foncière prélevées par les collectivités territoriales. Chacune de ces collectivités (région, département, territoire, commune) fixe son propre taux.



Si votre taxe d'habitation ou votre taxe foncière a augmenté l'an dernier, ce n'est pas du fait de Montreuil. La municipalité a maintenu en 2015 les taux communaux de ces deux taxes au même niveau que précédemment. Et en 2016, cette politique sera poursuivie.

Ce qu'ils en disent...



Pierre-Étienne Manuellan, médecin en chef des centres de santé de Montreuil

Les centres de santé sont par ricochet touchés par la baisse des dotations de l'État. La ville compte cinq établissements. C'est un choix politique très fort d'assumer ces services qui ne relèvent pas de la compétence de la commune mais de l'État. Il faut avoir en tête que le fonctionnement des centres est par principe déficitaire. Nous avons été contraints de faire des économies, et aujourd'hui il est difficile d'aller plus loin.



Aude Vandenberghe, parent d'élève, école Danton

Les enfants partent une année sur quatre en classe de ski, une sur trois à la mer. Reste que les budgets alloués par la municipalité sont insuffisants pour financer les projets pédagogiques dans toutes les classes : les parents doivent compléter. Et les maternelles sont dans des préfabriqués depuis trente ans. L'école a vraiment besoin du soutien de la Ville.



Tristan Garcia, intermittent du spectacle

Je n'ai pas vraiment suivi le sujet des finances.

Cependant, je vois que la Ville se mobilise pour les jeunes. Par exemple, j'ai été aidé par la commune pour passer mon permis de conduire, élément indispensable pour mon travail. Au final, si l'État baisse ses subventions, il y aura forcément des choses utiles qui ne pourront plus être faites, alors que dans le même temps il y a des besoins. Comment faire toujours plus avec moins ? C'est bien la question.

2016 : LA BATAILLE ENTRE MAÎTRISE DE LA FISCALITÉ ET POURSUITE DE L'INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Cette année encore, la ville n'augmente pas les impôts locaux communaux. Dans le même temps, la municipalité maintient les investissements à un haut niveau. Philippe Lamarche, adjoint au maire en charge des finances, détaille les grands enjeux pour 2016.



Philippe Lamarche.

La ville perd en cumulé 25 millions d'euros de dotations de l'État d'ici 2017. Pourtant, vous allez maintenir en 2016 un niveau d'investissement identique à celui de l'an dernier. Pourquoi ?

Philippe Lamarche : La baisse des dotations pousse les communes à revoir leurs projets alors que les besoins des habitants explosent. L'État veut faire porter le chapeau aux collectivités de ses politiques impopulaires. Dans ce contexte, nous décidons de résister et de maintenir le niveau de nos investissements à 30 millions d'euros annuels en moyenne sur le mandat. En réalité, ce montant est loin de répondre à ce qu'exigerait la situation de la ville. Nous avons donc dégagé des priorités. L'éducation et la petite enfance seront au cœur de nos attentions. Nous allons engager la construction de deux écoles supplémentaires afin de soulager les établissements en grande difficulté. À côté, les espaces publics et tout ce qui, à Montreuil, favorise le vivre-ensemble seront des fils conducteurs.

Les impôts n'augmenteront pas cette année encore ?

P.L. : C'est un de nos engagements de campagne. Nous connaissons les difficultés des Montreuillois. Ajouter une imposition supplémentaire n'est pas une décision qui se prend à la légère. Nous avons demandé plusieurs audits depuis les élections de 2014 afin d'évaluer l'état réel des finances de la commune. Tout notre travail consiste à épuiser l'ensemble des recours possibles afin d'éviter d'augmenter la fiscalité. Il faut cependant souligner qu'en plus de la baisse des dotations plusieurs inquiétudes sont apparues. La création de la Métropole du Grand Paris rebat les cartes du système de péréquation qui existe entre villes pauvres

et villes riches dans la région. Nous ne connaissons pas encore le nouveau mécanisme. Certains territoires riches prennent des positions étonnantes qui font douter du maintien des équilibres actuels de redistribution. Je pense notamment à la fusion éventuelle des Hauts-de-Seine et des Yvelines. L'environnement dans lequel nous évoluons reste très flou. Par ailleurs, nous attendons les résultats des réformes que nous avons engagées dans l'administration de la ville. C'est aussi un élément déterminant pour la suite.

Pouvez-vous en dire plus sur les efforts d'économies engagés depuis 2015 ?

P.L. : En 2015, nous avons réalisé neuf millions d'économies. Nous allons reproduire cet effort en 2016. Nous allons diminuer encore de 2% les dépenses de fonctionnement de la ville. Nous allons voter un budget primitif qui correspondra au budget réel de l'année. Nous voulons que la parole politique, qui consiste à voter le budget en début d'année, soit respectée. L'enjeu est de ne plus ajuster au fil de l'eau. Nous n'avons plus les moyens de compléter en fin d'année les dépassements du budget. Pour avoir une vision instantanée de notre gestion, nous avons mis en place un nouvel outil informatique. Ces efforts étaient plus que nécessaires à Montreuil.

Vous avez décidé d'impliquer les habitants sur ces questions. Pourquoi ?

P.L. : Nous avons décidé de dire la vérité aux habitants. Informer, partager, expliquer le budget d'une commune est un impératif. Nous allons expliquer où vont porter les économies et où sera placé l'argent confié par les Montreuillois. Les habitants ont aussi le droit de savoir où se situent les responsabilités. L'austérité imposée par le gouvernement est intenable et étrangle l'action de notre ville. Tout cela afin de financer des exonérations pour le patronat, au mépris des dépenses publiques utiles à la vie des citoyens. ■

LES GRANDS
ÉQUILIBRES
DU BUDGET

105 082

C'est le nombre d'habitants à Montreuil au 1^{er} janvier 2016.

11 000

C'est le nombre des élèves dans les établissements scolaires de la ville.

169,4

C'est, en millions d'euros, les dépenses de fonctionnement en 2015, contre 172,9 millions en 2014.

110,7

C'est, en millions d'euros, le montant de la masse salariale en 2015, contre 109,9 millions en 2014.

33,8

C'est, en millions d'euros, le montant des dépenses d'investissement en 2015.

179

C'est, en millions d'euros, les recettes de fonctionnement en 2015, contre 177,3 millions en 2014.

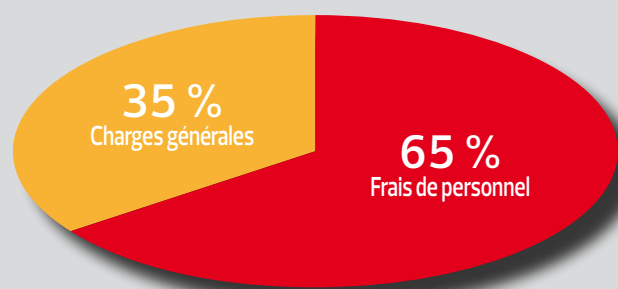
37

C'est, en millions d'euros, le montant de l'emprunt contracté en 2015, contre 35 millions en 2014.

217,86

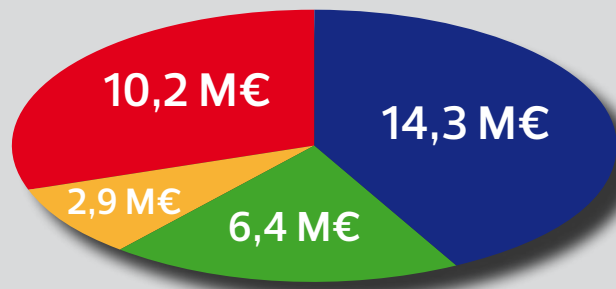
C'est, en millions d'euros, le montant de l'encours de la dette.

Répartition des dépenses de fonctionnement



Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées en 2015 à 169,4 millions d'euros, contre 172,9 millions en 2014. Les frais de personnel représentent les deux tiers de ce montant, mais la progression a été contenue l'an dernier à 0,7%.

Répartition des investissements (en millions d'euros)



■ Espaces publics ■ Sport et jeunesse ■ Écoles ■ Autres

Les dépenses d'investissements, hors dette, se sont élevées en 2015 à 33,8 millions d'euros. L'aménagement des espaces publics, les écoles ainsi que le sport et la jeunesse ont été les principales priorités de la municipalité.

La municipalité redresse les comptes de la Ville tout en gelant les impôts locaux

La Direction générale des finances publiques avait alerté les élus sur la dégradation des comptes de la Ville depuis 2012. Dès 2015, la nouvelle majorité s'est donc engagée dans « un travail de redressement, d'optimisation et d'économie sans précédent », selon le maire, Patrice Bessac, tout en limitant

la hausse des impôts locaux. Résultats : les dépenses de gestion courante ont diminué de 6 millions d'euros, passant de 43,5 millions en 2014 à 37,5 millions l'an dernier. La part consacrée aux salaires qui augmentent pourtant mécaniquement est restée stable : 0,7% contre 3% annuels au cours

des cinq années précédentes. Les dépenses d'investissements, d'un montant de 33,8 millions en 2015, sont restées dans le cadre fixé par les élus en donnant la priorité à l'aménagement de l'espace public, à l'éducation et au sport. Ces priorités seront également celles du budget de 2016.